

---

78<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée générale  
Deuxième Commission

Item 15

**Explanation of Position (EoP)**

New York, le 21 novembre 2023  
Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse salue l'adoption de cette résolution et se rallie au consensus. Dans le contexte des préparatifs du Pacte pour l'avenir et du Pacte mondial pour le numérique, cette résolution revêt une importance particulière.

Permettez-moi néanmoins de préciser la position de la Suisse.

La Suisse regrette l'absence de références dans la résolution au développement du pacte numérique mondial, contrairement à l'année précédente. Nous regrettons en particulier que la formulation approuvée par consensus lors de la dernière session ait été désavouée comme base de compromis et qu'elle ait même déclenché une rupture de la procédure de silence.

La Suisse attend avec intérêt l'élaboration du pacte numérique mondial dans le cadre d'un processus ouvert et inclusif, comme précisé dans la version précédemment approuvée de cette résolution, ainsi que d'autres résolutions de l'Assemblée générale. L'approche multipartite qui a joué un rôle central dans la promotion de la coopération numérique au sein du système des Nations Unies doit également guider le processus futur vers le Sommet de l'avenir l'année prochaine.

La Suisse s'engagera de manière constructive dans les consultations intergouvernementales mandatées par les décisions de l'Assemblée générale sur les modalités et la portée du Sommet de l'avenir.

Je vous remercie.

---